



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS
Extrait du Registre des délibérations
du Conseil communautaire

Séance du 04 juillet 2023

Date de convocation : 26 juin 2023
Nombre de conseillers en exercice : 74
Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-trois, le quatre juillet à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à La Fabrique de Beauvois-en-Cambresis, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2023/89 portant sur les nouveaux périmètres d'intervention des Relais Petite Enfance (RPE) de la CA2C dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Membres présents (55 titulaires et 3 suppléants) : BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, MACAREZ Jean-Félix, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, MATON Audrey, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie, POULAIN Bernard, PRUVOT Brigitte, RICHOMME Liliane, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, GOETGHELUCK Alain, RAMETTE Jean-Marc (S), PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, PORCHERET Didier, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, PLATEAU Marc, DUTILLEUL Yannick (S), HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, HAVART Ludovic, VILLAIN Bruno, HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, RICHEZ Jean-Pierre, GODELIEZ NICAISE Véronique, DEFAUX Maurice, QUONIOU Henri, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, MAILLY Chantal, MÉLI Jérôme, LEDUC Brigitte

Membres ayant donné procuration (4) : BERANGER Agnès à TRIOUX COURBET Sandrine, RIQUET Alain à RICHOMME Liliane, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, GERARD Pascal à BRICOUT Frédéric

Membres excusés (5) : BACCOUT Fabrice, MARECHALLE Didier, LESNE-SETIAUX Monique, JUMEAUX Stéphane, QUEVREUX Patrice

Membres absents (7) : LOIGNON Laurent, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, BONIFACE Didier, HISBERGUE Antoine, PLET Bernard, GOURAUD Francis

Secrétaire de séance : RICHARD Jérémy

Délibération 2023/89 portant sur les nouveaux périmètres d'intervention des Relais Petite Enfance (RPE) de la CA2C dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG)

Considérant la réforme des modes d'accueils conduite en 2021 renommant les Relais Assistantes Maternelles (RAM) en « Relais Petite Enfance (RPE) » selon l'ordonnance n°2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles,

Considérant la restitution du diagnostic de territoire et le plan d'actions de la CTG, démontrant un déséquilibre du nombre d'assistantes maternelles compte tenu du périmètre d'intervention des RPE,

Considérant la surcharge de travail pondérée de certains RPE de la CA2C, les évolutions réglementaires et les enjeux du secteur en concordance avec la Convention d'Objectifs et de Gestion (COG) de la CNAF, une proposition d'équilibrage des territoires a été travaillée et validée en comité de pilotage CTG en date du 11 mai 2023,

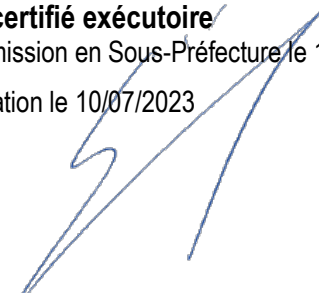
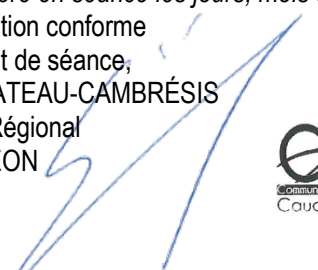

➤ Changements :

- RPE de Villers-Outréaux intègre Haucourt, Montigny et Maretz ;
- RPE du Cateau-Cambrésis intègre Beaumont et Inchy ;
- RPE de Beauvois-en-Cambrésis intègre Béthencourt ;
- RPE de Caudry et Avesnes-les-Aubert intègre Bertry.

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide de :

- Valider les nouveaux périmètres d'intervention des RPE de la CA2C ;
- Donner pouvoir à Monsieur le Président pour signer tous les documents relatifs à cette décision.

Annexe(s) - Carte des territoires RPE

<p>Acte certifié exécutoire Transmission en Sous-Préfecture le 10/07/2023 Publication le 10/07/2023</p> 	<p>Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits Pour expédition conforme Le Président de séance, Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS Conseiller Régional Serge SIMEON</p>  
--	--

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.

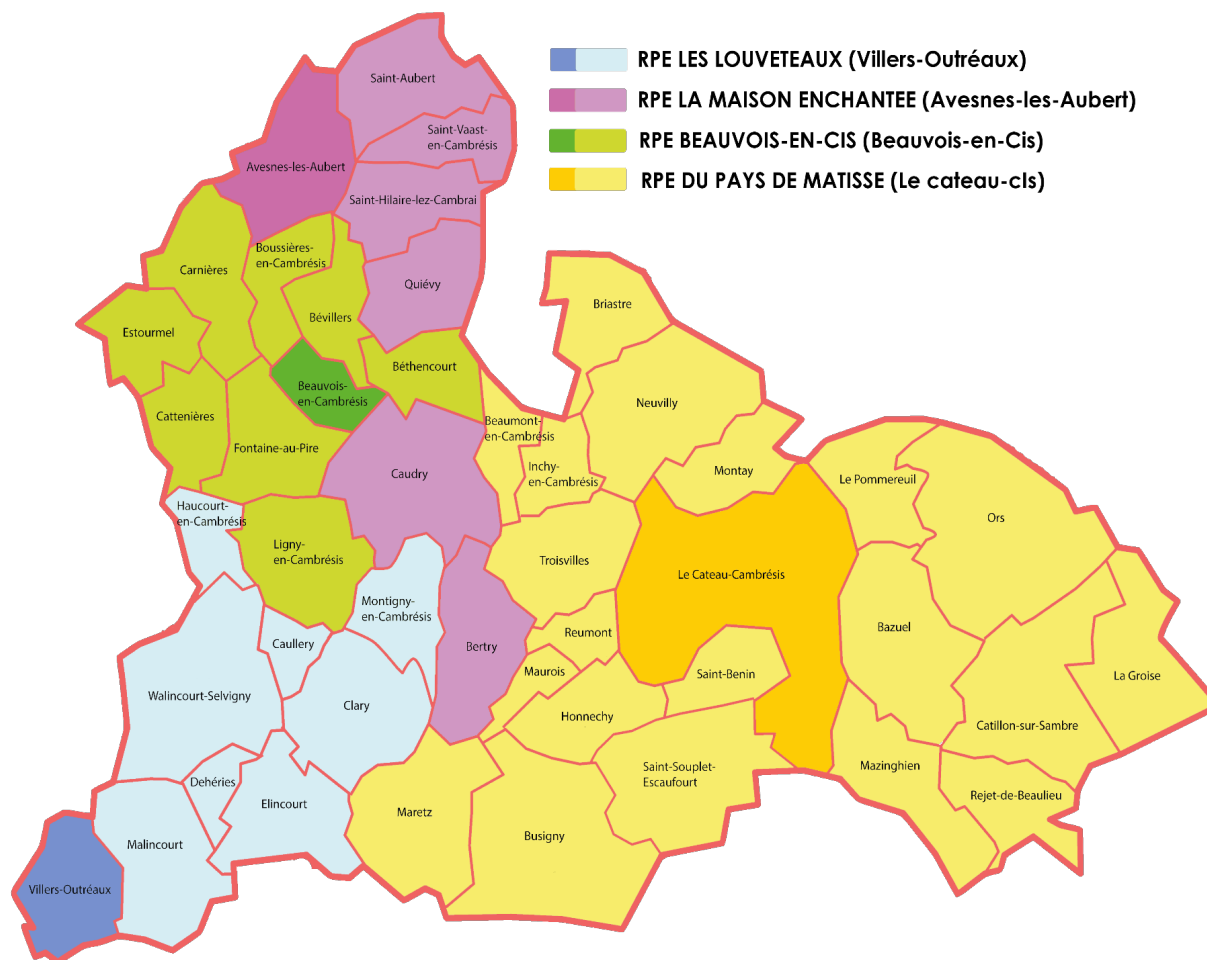
Envoyé en préfecture le 10/07/2023

Reçu en préfecture le 10/07/2023

Publié le



ID : 059-200030633-20230704-2023_89-DE



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : CC Caudresis-Catesis
Utilisateur : PASTELL Plateforme

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	2023_89
Objet :	Délibération 2023/89 portant sur les nouveaux périmètres d'intervention des Relais Petite Enfance (RPE) de la CA2C dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG)
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-07-04 00:00:00+02
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	8.2 - Aide sociale
Identifiant unique :	059-200030633-20230704-2023_89-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 059-200030633-20230704-2023_89-DE-1-1_0.xml	text/xml	988 o
Document principal (Délibération) Nom original : 89.pdf Nom métier : 99_DE-059-200030633-20230704-2023_89-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	671.3 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	10 juillet 2023 à 11h46min38s	Dépôt initial
En attente de transmission	10 juillet 2023 à 11h46min39s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	10 juillet 2023 à 11h49min42s	Transmis au MI
Acquittement reçu	10 juillet 2023 à 11h49min46s	Reçu par le MI le 2023-07-10